

Forest-en-Cambrésis : Maurice Saniez veut voir la vitesse réduite Chaussée Brunehaut

Plus d'une centaine d'invités s'était rassemblée dans la salle des fêtes pour cette cérémonie samedi. Après les incontournables vœux de santé et de bonheur le maire a insisté sur l'importance de la bonne entente au sein de sa population.



Après 7 mandats et bientôt quarante ans de service, le maire Maurice Saniez n'a rien perdu de sa verve. PHOTO LA VOIX

C'était samedi l'heure des vœux à ses concitoyens pour Maurice Saniez, un des maires de l'arrondissement qui totalise le plus grand nombre d'années de mandat puisqu'il a entamé en 2020 son septième mandat. Alors autant le dire, la prise de parole il connaît et s'est exprimé sans langue de bois comme à son habitude. Il a dressé le bilan des réalisations de sa commune. Parmi elles, notons les travaux de rénovation de la salle des fêtes et de l'école, le remplacement du chauffage de l'église, ou encore l'achat de tablettes pour les deux classes de l'école communale.

L'énergie sur le réseau électrique

L' élu a enfin dénoncé avec énergie l'iniquité des attributions de compensations votées par la CCPM (Communauté de Communes du Pays de Mormal). La somme versée chaque année par sa commune à la CCPM, quoique parfaitement légale, pénalise selon lui sa commune. Message reçu pour les élus de la CCPM présents ce soir-là !



La rue du moulin bénéficiera des travaux d'enfouissement du réseau électrique. Les travaux devront être terminés pour octobre. PHOTO LA VOIX

En termes de projets pour 2023, notons l'enfouissement du réseau électrique notamment dans la rue du moulin. L'aménagement des trottoirs suivra l'année suivante. Le changement des ampoules de l'éclairage public en ampoules LED sera, lui, financé par la CCPM. Enfin, l'acquisition sera faite d'un véhicule utilitaire pour la commune. **Plus généralement, l' élu souhaite mener une réflexion pour réduire la vitesse sur la chaussée Brunehaut, qui accueille la très célèbre brocante de septembre.**